



Réunion publique : présentation du diagnostic et de l'état initial de l'environnement

20 juin 2019 à Béguey, 25 juin 2019 à Loupiac,
26 juin 2019 à Virelade, 27 juin 2019 à Pujols-sur-Ciron

Organisation de l'équipe d'animation

RÉFÉRENTS SUR L'ENSEMBLE DU PROJET

Gilles HERBACH, urbaniste et économiste, Directeur d'étude
Yvette CARNEIRO, architecte DPLG et urbaniste, Chef de projet



ÉCONOMIE - HABITAT

Gilles HERBACH
Elody BOUDON
Pierre CWILICH

FONCIER, URBANISME ET ARCHITECTURE

Yvette CARNEIRO
Camille LE FLOCH

SIG

Joey PHRAKORNKHAM

CONCERTATION

Roland THALER

Chargés de mission
Habitat, Transport, Industrie,
Services, Tourisme, Commerce,
etc.



CHEF DE PROJET

Adrien BOYER
Ingénieur environnement

EVALUATION ENVIRONNEMENTALE

Patrice GOYER
Catherine REFFET

TRAME VERTE ET BLEUE

Yann BELEY

AGRICULTURE

Teddy COMBE

Chargés de mission
Agriculture, Milieux naturels,
Pollutions et nuisances, Risques,
etc.



CHEF DE PROJET VOLET EAU

Caroline LESPAGNOL
Ingénieur environnement

HYDRAULIQUE URBAINE ET FLUVIALE DONT RISQUES

Delphine RANQUET

ASSAINISSEMENT

Erwann MAISONNEUVE
Adrien LABADIE

EAU POTABLE

Marion RIGAUD



COLLECTIF DE PAYSAGISTES-URBANISTES

CHEF DE PROJET

Élodie LUCHINI
Paysagiste

Marie BERTHE
Paysagiste

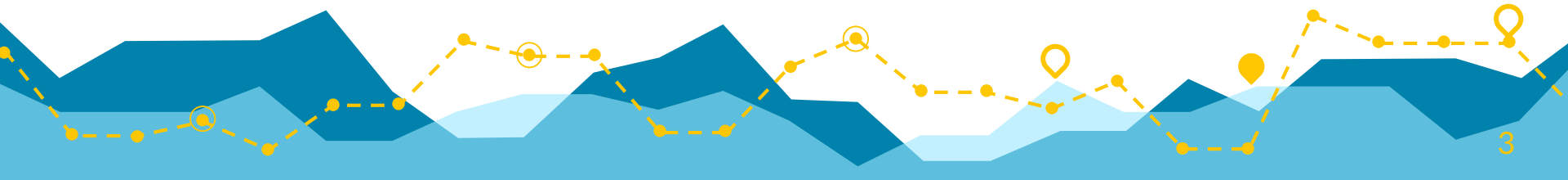


CONVERGENCE
GARONNE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

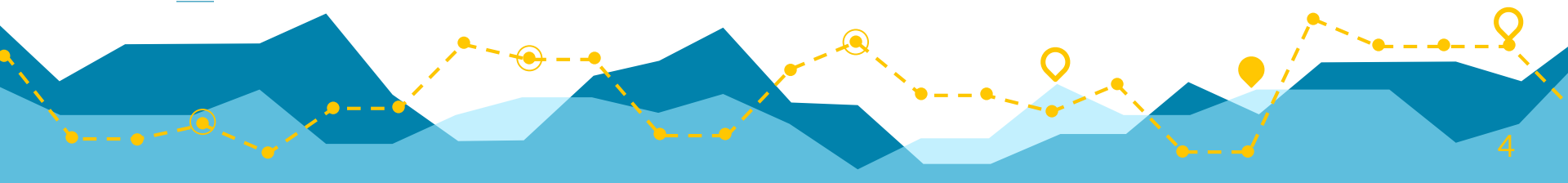
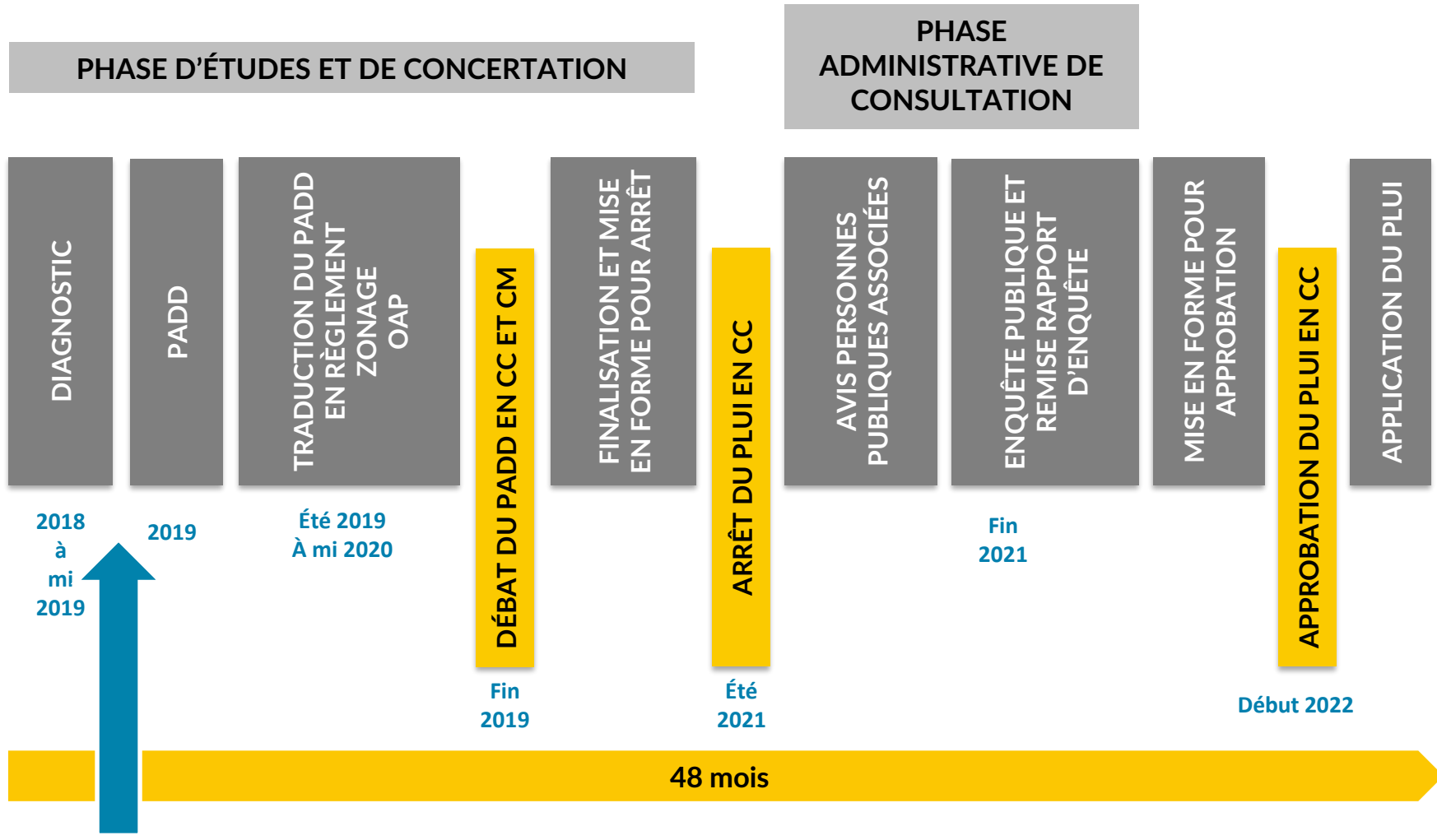
VP URBANISME
Alain QUEYRENS
(maire de Donzac)

CHARGÉE MISSION PLUI
Inès PRIAT
Géographe

1. Présentation du déroulement de l'élaboration du PLUi
2. Enseignements du diagnostic et enjeux (extraits)
3. Temps d'échanges



Déroulement de la mission et le calendrier



12 juillet 2010 : loi grenelle 2

24 mars 2014 : loi ALUR

décret sur la modernisation du
contenu des plans locaux
d'urbanisme intercommunaux

=

NOUVELLES MODALITÉS

pour l'établissement des PLUi

PLUi

UNE LOGIQUE DE PROJET

=

PROJET D'ENSEMBLE
DANS L'INTERET GENERAL

=

Projet d'Aménagement et de
Développement Durables

Contenu du dossier

RAPPORT DE PRÉSENTATION



PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES



ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION



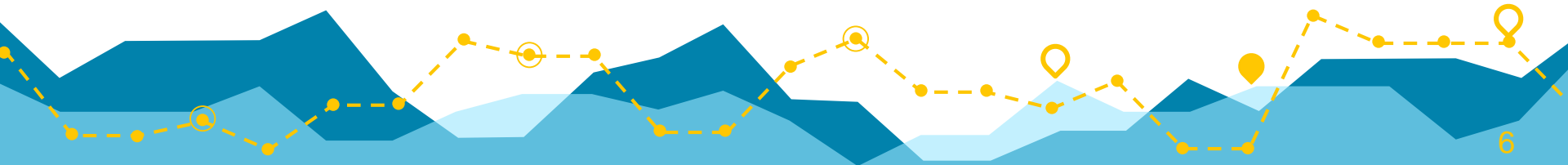
PLAN LOCAL
D'URBANISME
INTERCOMMUNAL



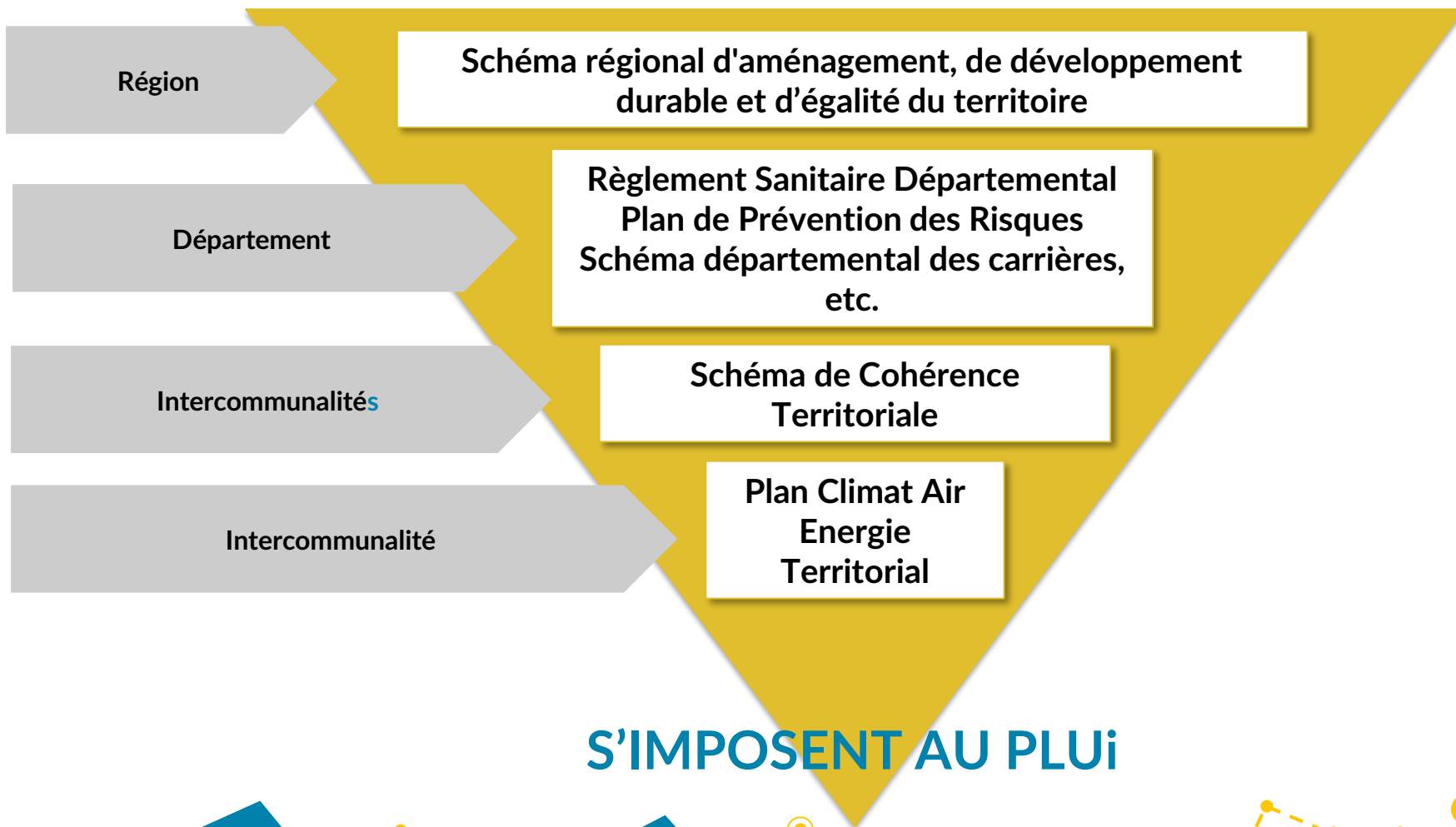
RÈGLEMENT ET DOCUMENTS
GRAPHIQUES



ANNEXES INFORMATIVES



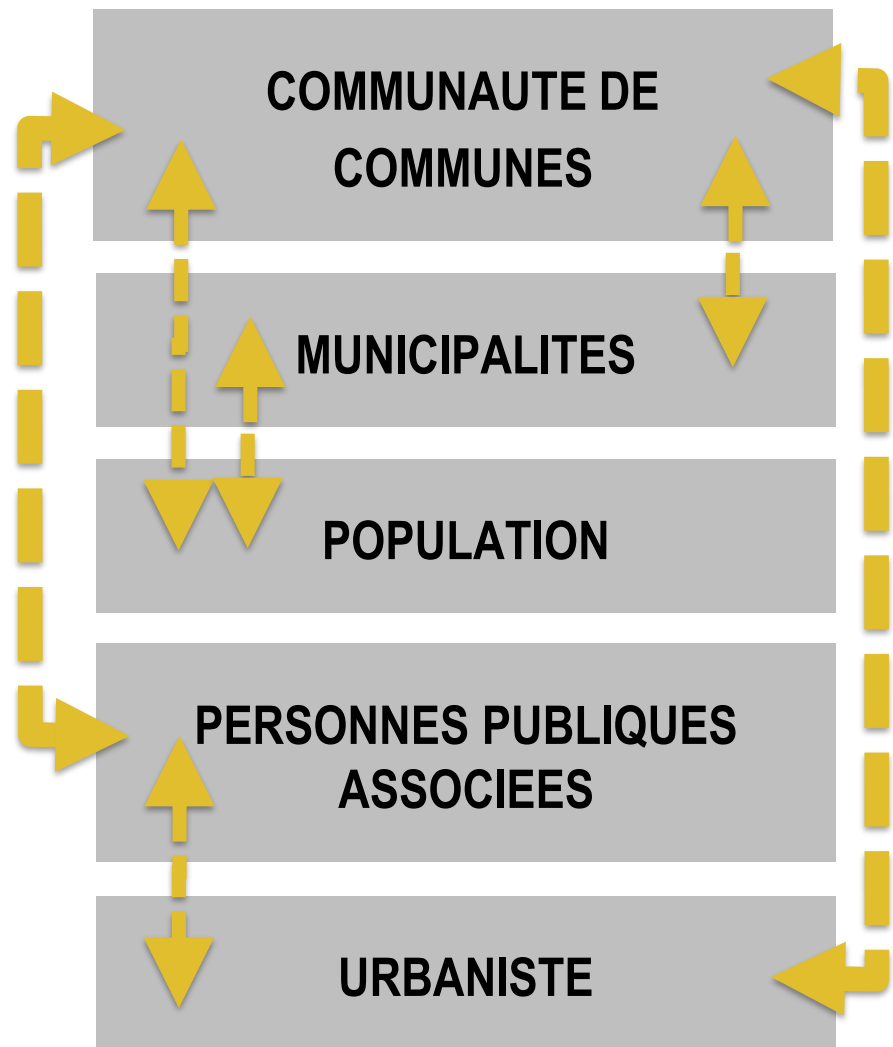
RESPECT DES LOIS ET DES DOCUMENTS D'ÉCHELLES SUPÉRIEURES



S'IMPOSENT AU PLUi

Objectifs de la concertation

- Mettre en place un dialogue entre la collectivité et la population et impliquer les Personnes publiques associées pour trouver un consensus autour du projet.
- Intégrer les "retours" pertinents en accord avec les élus
- Informer et recueillir les suggestions, les observations des habitants et des divers partenaires
- Entendre les visions, les attentes pour le territoire



Modalité de concertation inscrites dans la délibération de prescription

- Organisation de **réunions publiques** à chaque grandes étapes : diagnostic, PADD, projet arrêté
- Une information tout au long de la procédure sur **une page dédiée** et créée à cet effet sur le site internet de la CDC
- La publication **d'articles dans le magazine de la CDC**, relayée par la presse locale sur l'avancement de la démarche
- Elaboration d'une **plaquette synthétique** destinée à l'information de la population rappelant les enjeux et les objectifs de la procédure
- Création d'une **adresse mail dédiée** à la procédure jusqu'à arrêt du PLUi
- Remarques du public pouvant être envoyées **par courrier à l'adresse du siège de la CDC** jusqu'à l'arrêt du projet
- Mise à disposition de **registres de concertation** dans chaque mairie et au siège de la CDC

4 réunions publiques identiques par phase

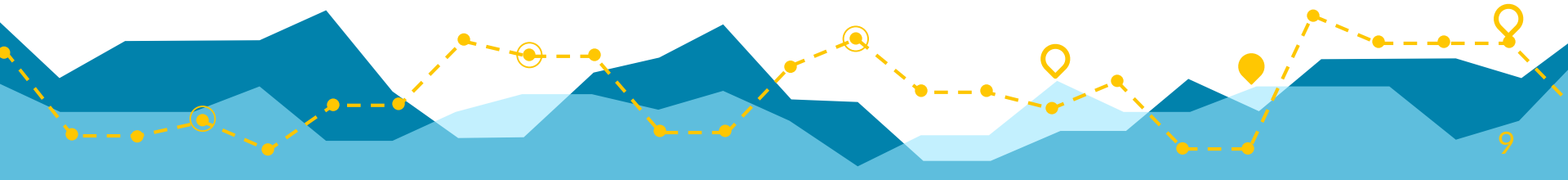
Pour y accéder :
urbanisme.convergence-garonne.fr

Articles à retrouver sur
urbanisme.convergence-garonne.fr

Plaquette en cours d'élaboration

concertation-plui@convergence-garonne.fr

12 rue du Maréchal Leclerc de
Hauteclouque, Podensac



Questionnaire aux habitants

- Remplir le questionnaire disponible en ligne depuis le site

urbanisme.convergence-garonne.fr

OU

- Remettre le questionnaire complété en Mairie, au siège de la CDC ou scanné à l'adresse

concertation-plui@convergence-garonne.fr



QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION DU TERRITOIRE

Comment répondre au questionnaire

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal a été lancé en août 2018 et débute par la réalisation d'un diagnostic, une « photographie » prise à l'instant T de notre territoire et qui a pour but de faire ressortir ses points forts, ses fragilités, ses opportunités et les menaces à venir au cours des 10 prochaines années. Afin d'aboutir à un diagnostic cohérent avec les réalités locales, la Communauté de communes lance une enquête habitant à l'échelle de tout le territoire. Cette enquête est à destination de tous les habitants et acteurs du territoire.

L'objectif ? Nous aider à comprendre votre perception du territoire dans lequel vous vivez et vous vous développez et simultanément vos attentes pour les 10 ans à venir.

Ainsi, pour chaque ligne représentant un aspect de votre territoire, nous vous demandons de bien vouloir nous indiquer votre niveau de satisfaction vis-à-vis de la situation actuelle (colonne de gauche) et le degré de priorité que vous souhaiteriez lui voir attribuer par la suite (colonne de droite).

La grille d'évaluation proposée est la suivante :

Satisfaction actuelle

(exprimez votre niveau de satisfaction vis-à-vis des différents thèmes)

- 4 pour Très satisfait
- 3 pour Assez satisfait
- 2 pour Tout juste moyen
- 1 pour Insuffisant

Priorités pour l'avenir

(exprimez le niveau de priorité nécessaire à chacun des thèmes)

- 4 pour Très prioritaire
- 3 pour Priorité moyenne
- 2 pour Peu prioritaire
- 1 pour Sans intérêt

! SI VOUS NE POUVEZ PAS RÉPONDRE À UNE QUESTION, PASSEZ-LA SANS RÉPONDRE !

POUR RETOURNER LE QUESTIONNAIRE :

PAR COURRIER À « COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE,
12 RUE DU MARÉCHAL-LECLERC-DE-HAUTE-CLOQUE, 33720 PODENSAC »

PAR MAIL : [CONCERTATION-PLUI@CONVERGENCE-GARONNE.FR](mailto:concertation-plui@convergence-garonne.fr)

OU À DÉPOSER DANS LA BOÎTE AUX LETTRES DE VOTRE MAIRIE.

LE QUESTIONNAIRE EST ÉGALEMENT DISPONIBLE EN LIGNE ! RENDEZ-VOUS SUR URBANISME.CONVERGENCE-GARONNE.FR.

Questionnaire au monde agricole

- Remplir le questionnaire disponible en ligne depuis le site

urbanisme.convergence-garonne.fr

OU

- Remettre le questionnaire complété et les cartes en Mairie, au siège de la CDC ou scanné à l'adresse

concertation-plui@convergence-garonne.fr

Les données fournies par le biais de ce questionnaire seront exclusivement utilisées dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Elles ne seront ni diffusées, ni utilisées à d'autres fins.

Nom de l'exploitation :
Adresse e-mail :
Adresse :
Numéro de téléphone : Numéro de téléphone portable :
Souhaitez - vous participer à des ateliers sur la thématique agricole ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

SERIE I - IDENTIFICATION DE L'EXPLOITATION

L'objectif de cette partie est de prévoir si l'exploitation va se maintenir dans les 10 prochaines années ou s'il existe un risque de cessation de l'activité agricole.

Année d'installation :

Forme de l'exploitation Individuelle EARL GAEC Autre

Nombre d'Associés :

Nom (s) et Prénom (s) de(s) Exploitant(s)

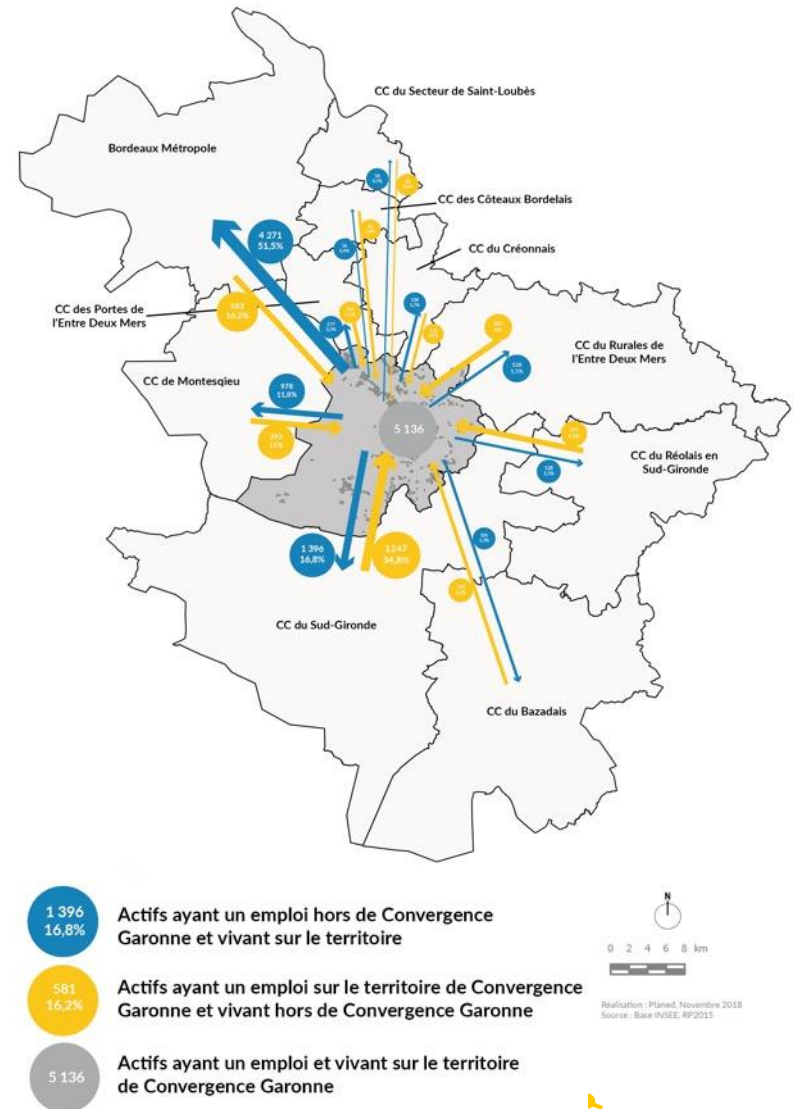
Age (s) :

Si l'un des associés a plus de 55 ans, est ce qu'un successeur est connu ?.....

1. Présentation du déroulement de l'élaboration du PLUi
- 2. Enseignements du diagnostic et enjeux (extraits)**
3. Temps d'échanges

Diagnostiquer pour déterminer les enjeux du PLUi

- Elaboration d'un état des lieux : approche quantitative
- Appropriation du territoire (réunions, visites de terrain commentées, etc.) : approche qualitative
- Observation de l'évolution passée et prévisible pour obtenir un diagnostic socio-économique, spatial et une prospective
- Bilan de l'évolution urbaine (consommation d'espace, capacités de densification, morphologie du tissu urbain, etc.)
- Présentation des enjeux : production de synthèses thématiques.



- Analyse de 23 thématiques : eau, biodiversité, habitat, démographie, économie, risques, énergie...

- Actualisation et complément en continu

PLU CONVERGENCE GARONNE
Communauté de Communes

Fiche thématique :
Énergie, Gaz à effet de serre et Qualité de l'air

Version provisoire du 3 avril 2019

planed ecovia ETEN

Confidentiel - Phase diagnostic et état initial de l'environnement - 3 avril 2019

ENJEUX

THÈME	CONSTAT	ENJEUX
DYNAMIQUE GÉNÉRALE DE L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION	Tendance forte de croissance démographique (+1,29%)	Organiser, encadrer et maîtriser l'accueil de la population pour en limiter les impacts sur l'environnement, l'agriculture
ÉQUILIBRE GÉNÉRATIONNEL	Arrêt de la dynamique des 20-44 ans menant à terme sur la dynamique des de 20 ans Vieillessement : augmentation forte des plus de 60 ans et des plus de 80 ans	Maintenir l'équilibre générationnel et l'indice jeunesse qui assure au territoire communaux une capacité de renouvellement Organiser une offre de logements adaptés aux différents groupes résidentiels : <ul style="list-style-type: none"> - Accueil des jeunes - Accueil des jeunes actifs - Accueil des personnes âgées
MÉNAGES	Un désenclavement relatif mesuré du fait des infrastructures routières et "vallées" Le nombre de ménages qui augmente pourrait dynamiquement plus rapidement que la population Une augmentation significative des ménages de 1 personne et des familles monoparentales	Organiser le développement et la diversification de l'offre de logements pour tenir compte de l'augmentation du nombre de ménages et de leur typologie

Confidentiel - Phase diagnostic et état initial de l'environnement

Enjeux

Enjeux	Situation actuelle	Perspectives	Mesures
1. Des émissions de gaz à effet de serre liées à la mobilité résidentielle, 213 kg par habitant, pour l'ensemble des communes, restent élevées et en hausse.			
2. Des émissions de GES par habitant (2,61 t CO2e équivalent) à la maison résidentielle, 36,3 t CO2e et 48,6 t CO2e pour l'ensemble des communes.			
3. Des émissions de GES et une consommation énergétique au domicile élevées (200 kWh par habitant).			
4. Une production primaire d'énergie qui augmente depuis 2005.			
5. Une consommation énergétique par habitant (24 kWh/hab) plus faible que la moyenne régionale (24,8 kWh/hab), mais qui diminue plus vite que la moyenne régionale (24,8 kWh/hab) et qui diminue plus vite que la moyenne nationale (24,8 kWh/hab).			
6. Des émissions de N2O plus élevées que la moyenne régionale et départementale. 17 kg par habitant, contre 12,9 en région et 12,7 au niveau du département.			
7. Une consommation d'énergie primaire par habitant (24,8 kWh/hab) plus faible que la moyenne régionale (24,8 kWh/hab) et qui diminue plus vite que la moyenne régionale (24,8 kWh/hab).			
8. Le secteur des transports est le premier consommateur d'énergie et émetteur de GES.			
9. État des lieux de la situation actuelle en matière de mobilité.	La situation actuelle est en hausse.	Changer cette	Les perspectives d'évolution sont positives.
10. État des lieux de la situation actuelle en matière de consommation de produits pétroliers.	La situation actuelle est en hausse.	Changer cette	Les perspectives d'évolution sont négatives.

SALES POINTS FAVORABLES OPPORTUNITÉS RENÉGER À VOIR

- Réduire l'impact des transports en développant une mobilité propre
- Augmenter la production d'énergies renouvelables sur le territoire
- Diminuer la consommation de produits pétroliers
- Améliorer encore la qualité de l'air, en ciblant notamment les N2O

ENJEUX

Construire une identité commune au territoire intercommunal

Appuyer le projet sur les convergences et les particularités composant le territoire

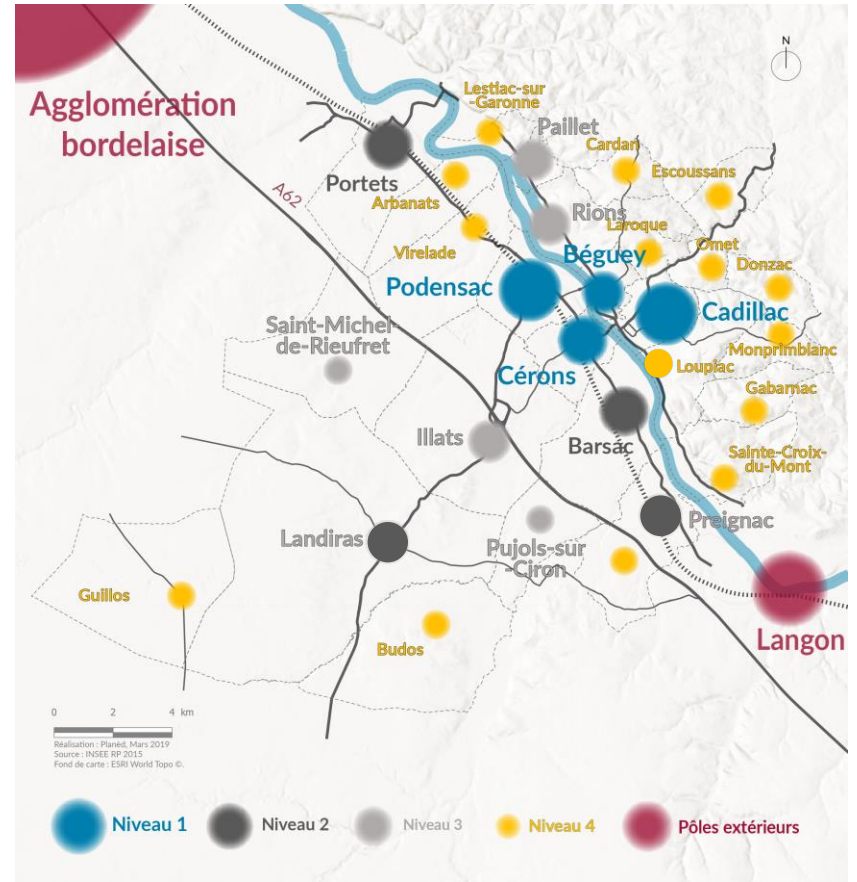


ENJEUX

Répartir les logements nouveaux à produire
Choisir l'implantation des nouveaux équipements structurants

Déterminer les formes urbaines pour renforcer l'intensité urbaine des polarités à conforter

Trouver une cohérence avec la desserte en transports collectifs



ARMATURE URBAINE DU PLUI

ENJEUX

Conforter l'utilisation des transports en commun par l'amélioration de l'accessibilité et de l'offre en stationnement

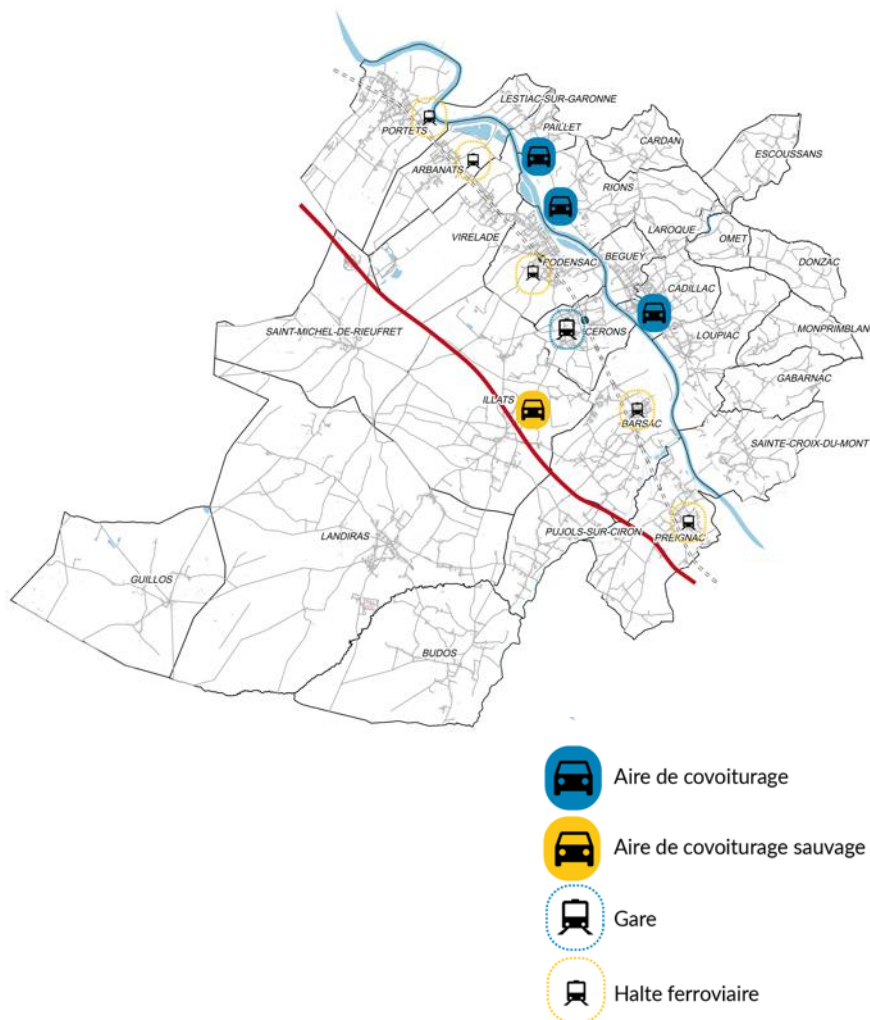
Réduire l'utilisation de la voiture dans les déplacements pendulaires

Développer des liaisons douces entre les communes

Valoriser les voies qualitatives et reconnues

Favoriser les déplacements non motorisés du quotidien

Améliorer l'offre en stationnement et développer les aires dédiées au covoiturage



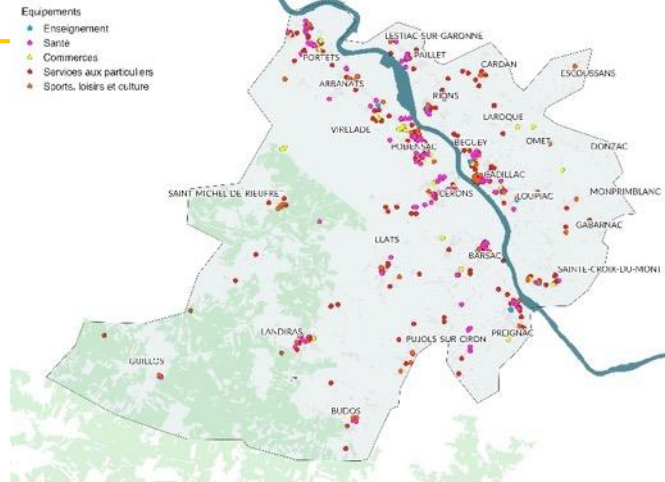
ENJEUX

Assurer le maintien des équipements existants

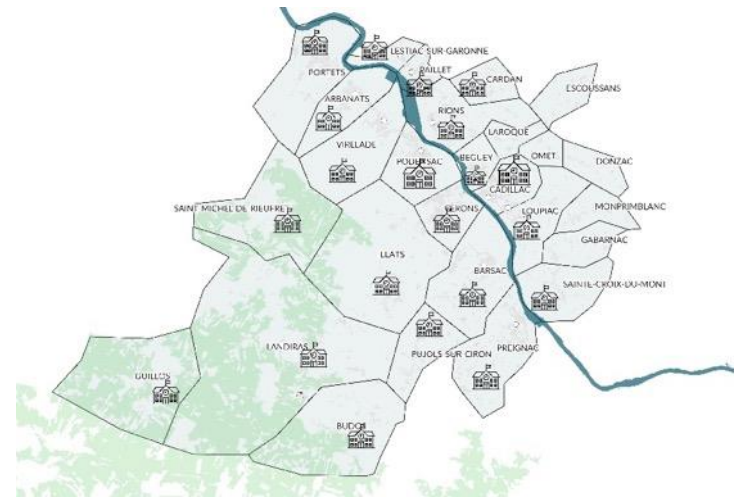
Vérifier la cohérence entre les besoins futurs et l'accueil de population

Valoriser les infrastructures et sites existants

Assurer un bon maillage de l'offre sur le territoire



LOCALISATION DES ÉQUIPEMENTS



LOCALISATION DES ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES

ENJEUX

Rapprocher les enjeux relatifs au logement à ceux de revitalisation des bourgs, de cohérence entre commerces et services de proximité, transports collectifs et modes doux, etc.

Renforcer et diversifier le parc de résidences principales à destination :

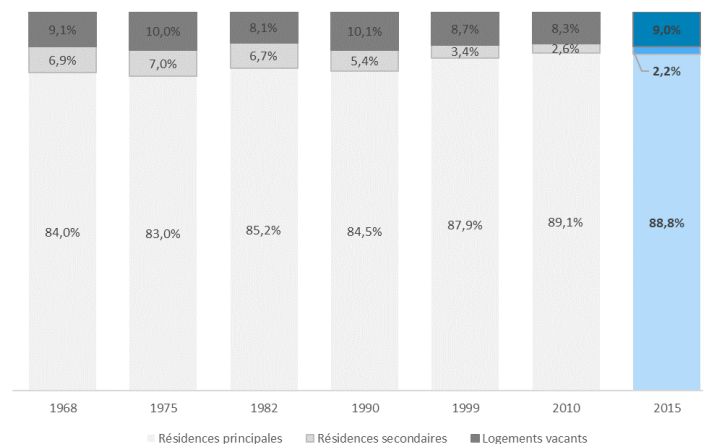
- des nouveaux ménages et notamment les jeunes ménages d'actifs avec enfants
- des personnes âgées habitants notamment dans des grandes maisons parfois isolées

Engager la mutation du parc des logements existants et de remobilisation de la vacance

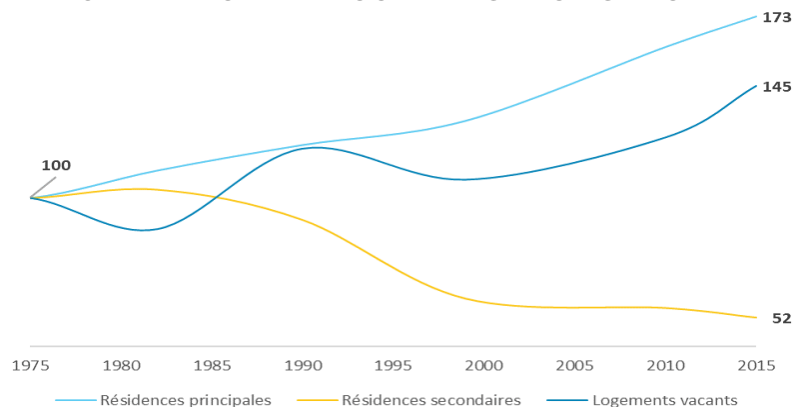
Adapter le parc à la taille des ménages :

- Augmentation des familles monoparentales
- Augmentation des personnes seules

Renforcer l'offre sociale dans les différents types (location, accession, etc.)



PART DES CATÉGORIES DE LOGEMENTS DEPUIS 1968 DU TERRITOIRE DE CONVERGENCE GARONNE



ÉVOLUTION COMPARÉE DES LOGEMENTS PAR CATÉGORIES DEPUIS 1975 (BASE 100) DU TERRITOIRE DE CONVERGENCE GARONNE

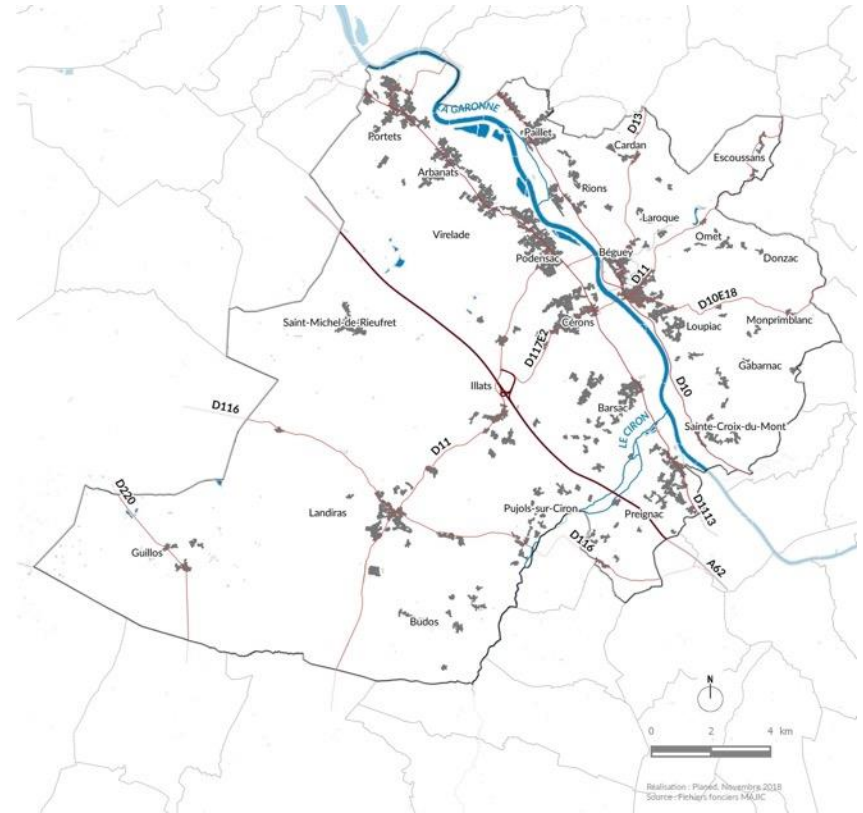
ENJEUX

Maîtriser les fronts urbains, la compacité des taches urbaines

Maintenir les vues et silhouettes, préserver des continuités paysagères et de la diversité écologique

Maîtriser et de valoriser la lisière entre l'espace agricole ou naturel avec l'espace urbain

Prendre en compte les risques présents sur le territoire



ENJEUX

Fixer un objectif de réduction

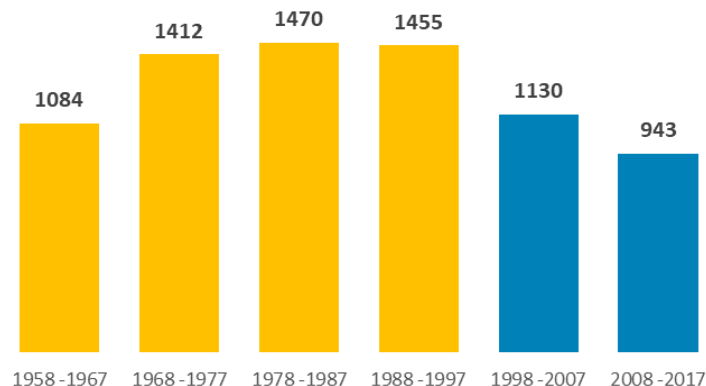
Organiser la répartition des secteurs consommés dans le futur à l'échelle du territoire

Économiser la ressource foncière en optimisant son occupation

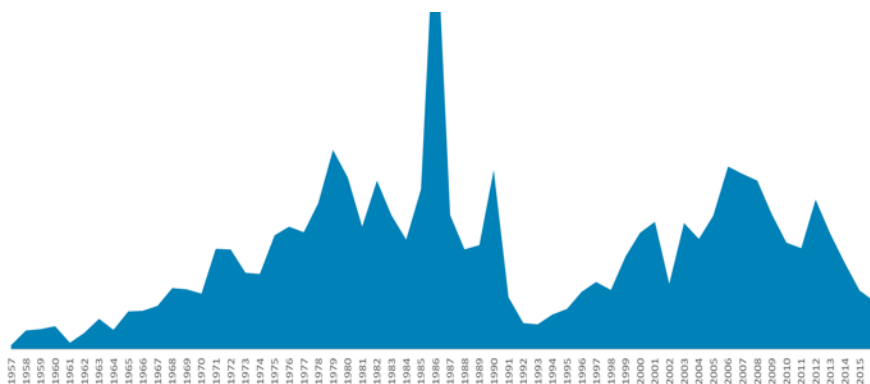
Garantir la qualité urbaine dans le tissu urbain futur à créer

Questionner les formes urbaines traditionnelles pour trouver des modèles compacts et bien adaptés au contexte local

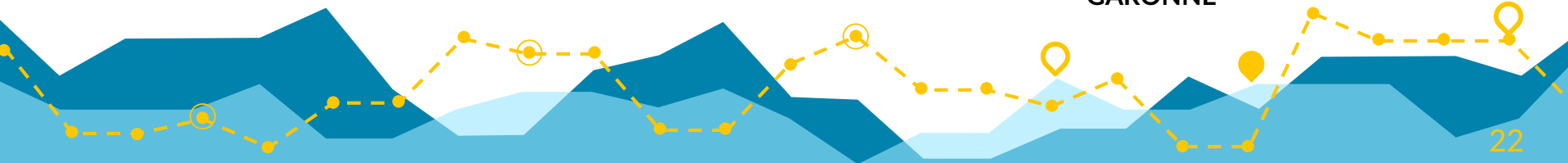
Fixer les besoins futurs au regard des disponibilités existantes



ÉVOLUTION DE LA SURFACE MOYENNE DES PARCELLES POUR LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS (EN M²) DU TERRITOIRE DE CONVERGENCE GARONNE



CONSOMMATION D'ESPACE TOTALE PAR AN ENTRE 1958 ET 2017 DU TERRITOIRE DE CONVERGENCE GARONNE



ENJEUX

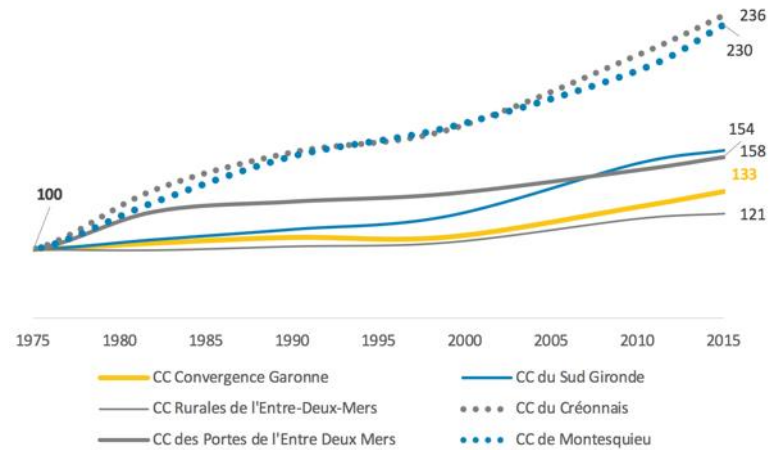
Organiser, encadrer et maîtriser l'accueil de la population pour en limiter les impacts sur l'environnement, l'agriculture

Maintenir l'équilibre générationnel et l'indice jeunesse qui assure au territoire communautaire une capacité de renouvellement

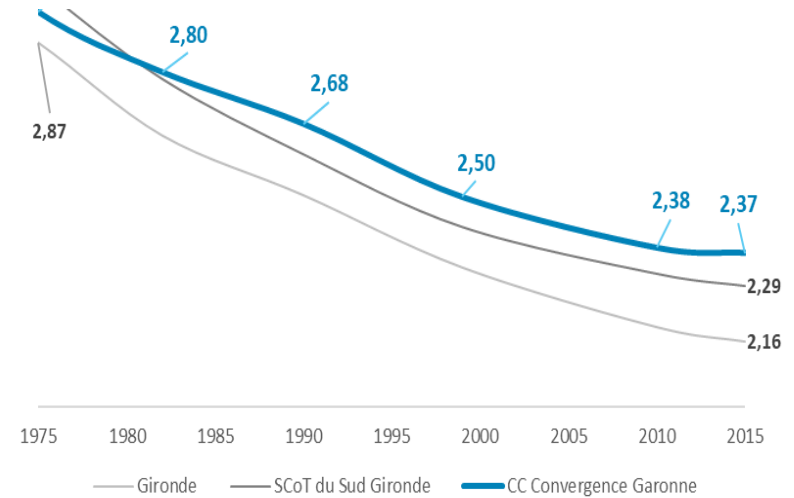
Organiser une offre de logements adaptés aux différents parcours résidentiels :

- Accueil des jeunes
- Accueil des jeunes actifs
- Accueil des personnes âgées

Organiser le développement et la diversification de l'offre de logements pour tenir compte de l'augmentation du nombre de ménages et de leur typologie



ÉVOLUTION DE LA POPULATION DEPUIS 1968



ÉVOLUTION DE LA TAILLE DES MÉNAGES

ENJEUX

Créer des emplois locaux et poursuivre la capacité de développement de richesses

Préserver les polarités des bourgs commerciaux

Prévoir le développement des activités artisanales

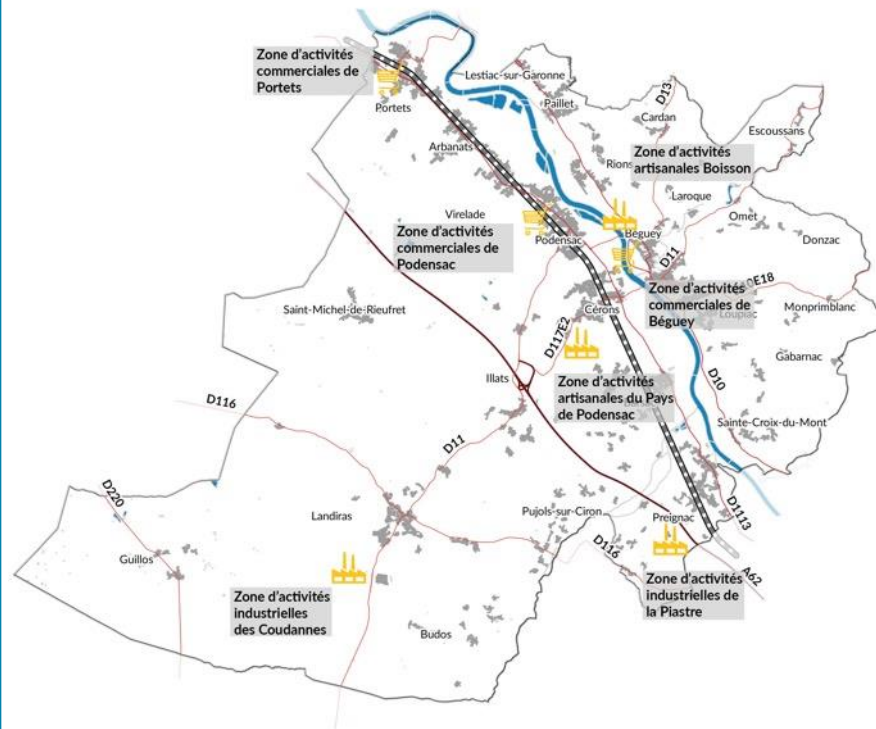
Proposer du foncier d'activités nécessaires à la création forte d'emplois locaux et diversifiés

Améliorer l'image des communes en imposant une meilleure intégration paysagère des entrées de villes

Accompagner la qualité architecturale et urbaine des zones d'activités

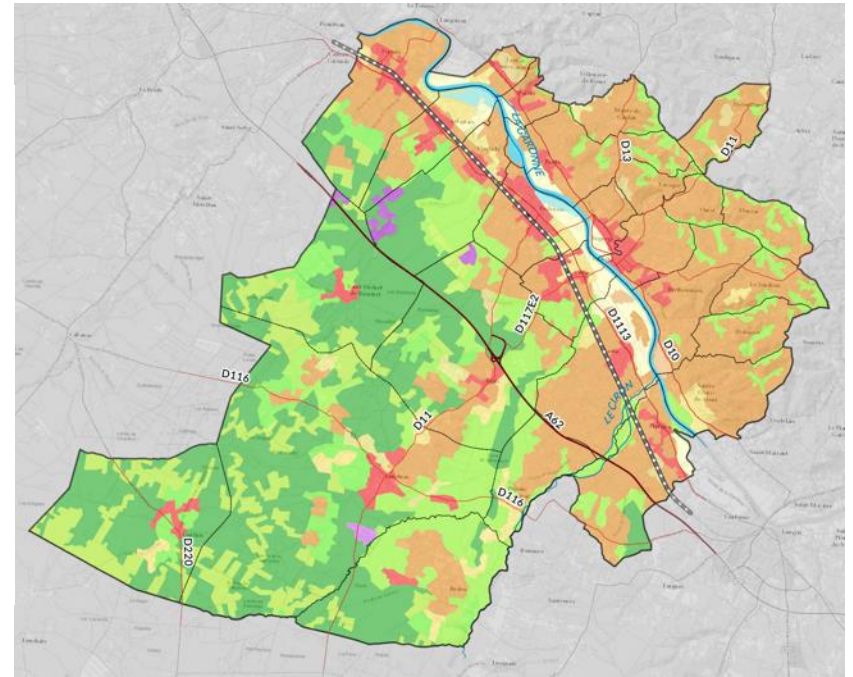
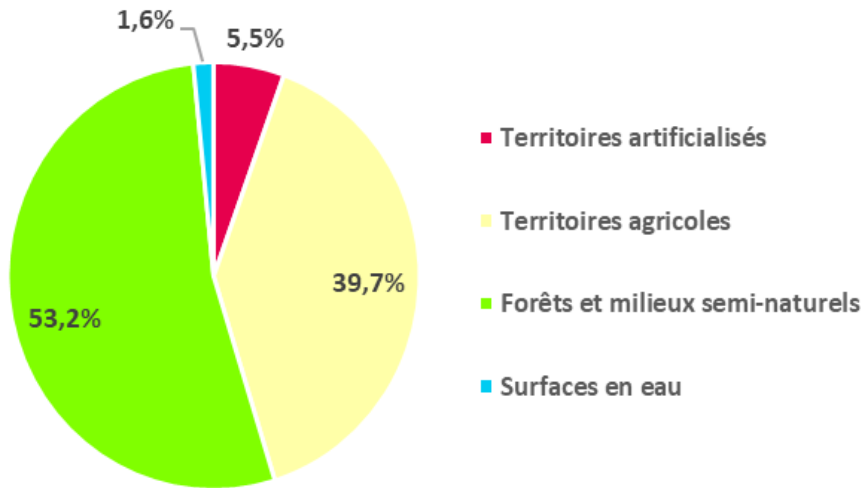
Améliorer la lisibilité et la qualité des dessertes

Maîtriser l'évolution des zones d'activités



LOCALISATION DES ZONES D'ACTIVITÉS

Milieu physique



ENJEUX

Protéger et maintenir les grandes composantes physiques du territoire

Éléments de repères :

- | | | |
|-------------------|--|--|
| Périmètre du PLUi | Tissu urbain discontinu | Systèmes culturaux et parcellaires complexes |
| Limite communale | Zones industrielles ou commerciales et installations publiques | Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants |
| Réseau routier | Extraction de matériaux | Forêts de feuillus |
| Réseau ferré | Terres arables hors périmètres d'irrigation | Forêts de conifères |
| Surface en eau | Vignobles | Forêts mélangées |
| | Vergers et petits fruits | Forêt et végétation arbustive en mutation |
| | Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole | Cours et voies d'eau |
| | | Plans d'eau |

OCCUPATION DU SOL EN 2012

ENJEUX

Mettre en valeur et requalifier les centralités urbaines

Améliorer le paysage urbain des lotissements

Améliorer l'intégration paysagère des aires de loisirs

Respecter le caractère architectural local

Proposer des architectures contemporaines ancrées au territoire

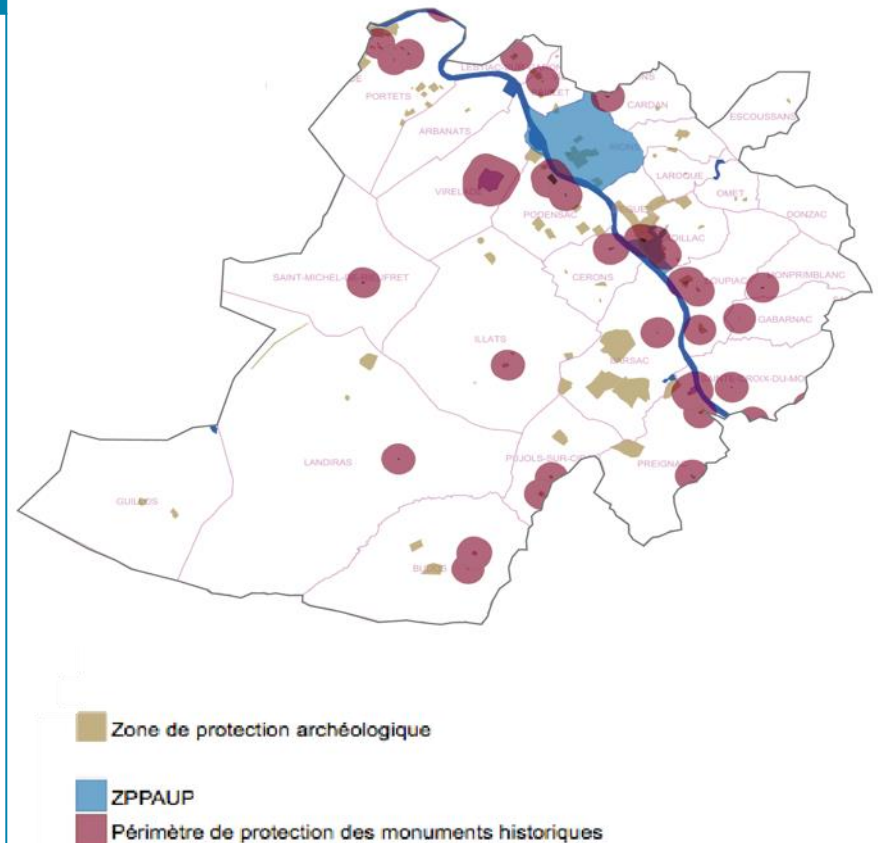
Préserver et valoriser du bâti ancien

Améliorer l'insertion urbaine et architecturale des constructions

Mettre en œuvre des actions de valorisation des espaces publics

Valoriser le potentiel touristique et de développement économique du territoire au travers de la promotion de patrimoine local

Assurer la préservation du contexte général des éléments du patrimoine



CARTE DES SECTEURS ARCHÉOLOGIQUES ET PATRIMONIAUX PROTÉGÉS - SOURCE DRAC

ENJEUX

Préserver les grandes vallées et les zones humides pour leur intérêt dans la protection de la ressource en eau, préserver le risque inondation et en tant que corridors, les abords des cours d'eau

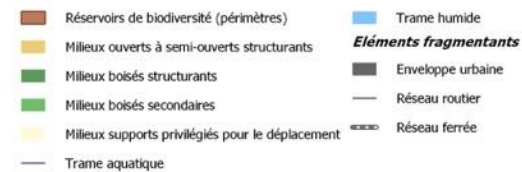
Protéger de manière forte les réservoirs de biodiversité issus des espaces patrimoniaux reconnus (Natura 2000, ZNIEFF)

Prendre en compte les conflits entre l'urbanisation et Trame Verte et Bleue

Protéger les haies dans le règlement et encourager leur implantation.

Prendre en compte la problématique des carrières (dynamique en augmentation) et leur effet de fragmentation sur les milieux naturels

Gérer les risques sanitaires liés aux pratiques culturelles par rapport à la proximité des zones urbaines (comment urbaniser et penser l'implantation de l'urbanisation)



ENJEUX

Prévoir un projet de développement une adéquation entre besoins et ressources en eau

Préserver la qualité de la ressource en eau

Prévoir un projet de développement une adéquation entre besoins et équipements épuratoires existants ou futurs et les aptitudes des sols

Prévoir les améliorations des infrastructures nécessaires

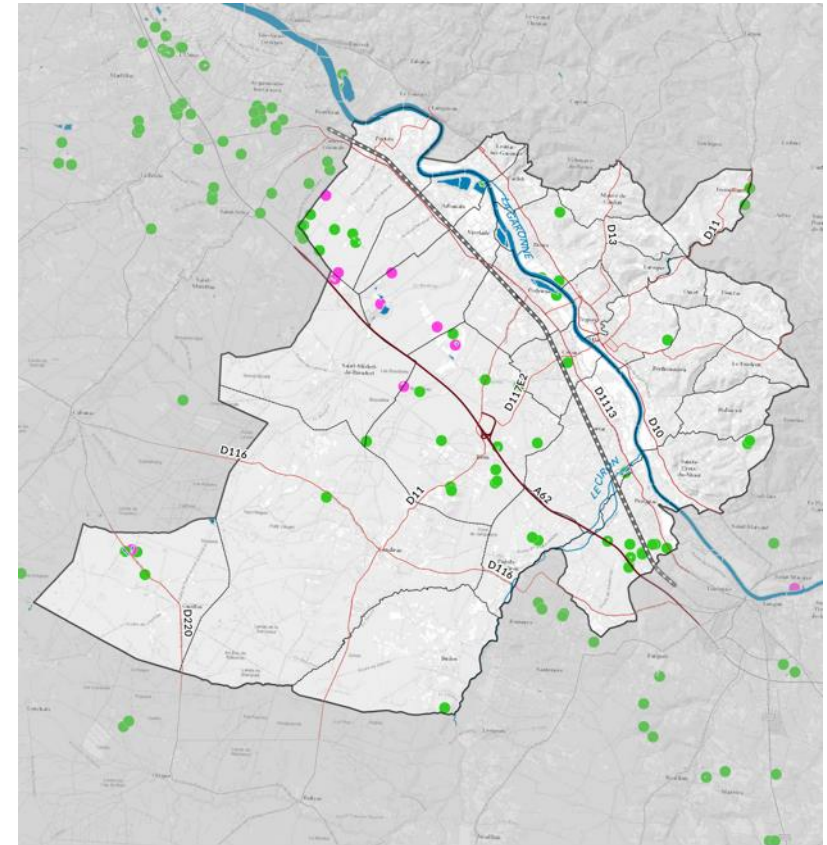
Prendre en compte les risques liés à l'eau



ENJEUX

Encadrer la création de nouvelles carrières sur le territoire afin d'éviter et réduire d'éventuels impacts sur l'environnement

Veiller à intégrer les anciens sites d'extraction dans l'aménagement en prévoyant leur réhabilitation



Éléments de repères :

- Périmètre du PLUi
- Limite communale
- Réseau routier
- Réseau ferré
- Surface en eau

Statut de l'exploitation :

- Ancienne exploitation fermée
- Exploitation active



Réalisation : Ecovia, Décembre 2018.
Source : Info-Terre, BRGM ©,
Fond de carte : ESRI World Topo ©.

LOCALISATION DES EXPLOITATIONS MINIÈRES

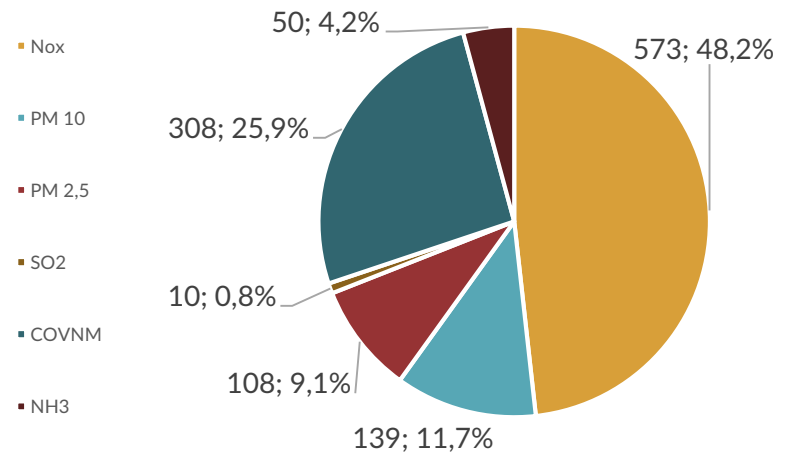
ENJEUX

Réduire l'impact des transports en développant une mobilité propre

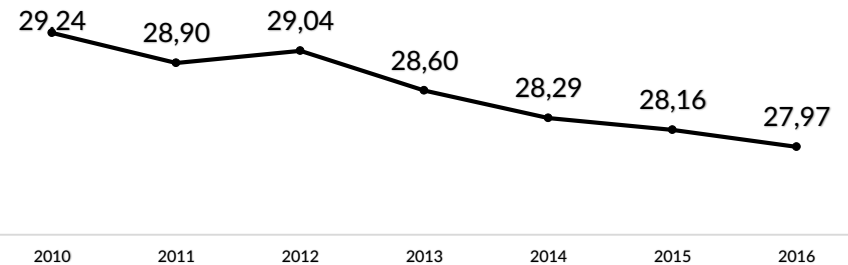
Augmenter la production d'énergies renouvelables

Diminuer la consommation de produits pétroliers

Améliorer encore la qualité de l'air



ÉMISSIONS DES PRINCIPAUX POLLUANTS (EN TONNES - EN 2014)



ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE PAR HABITANT (EN MWH)

ENJEUX

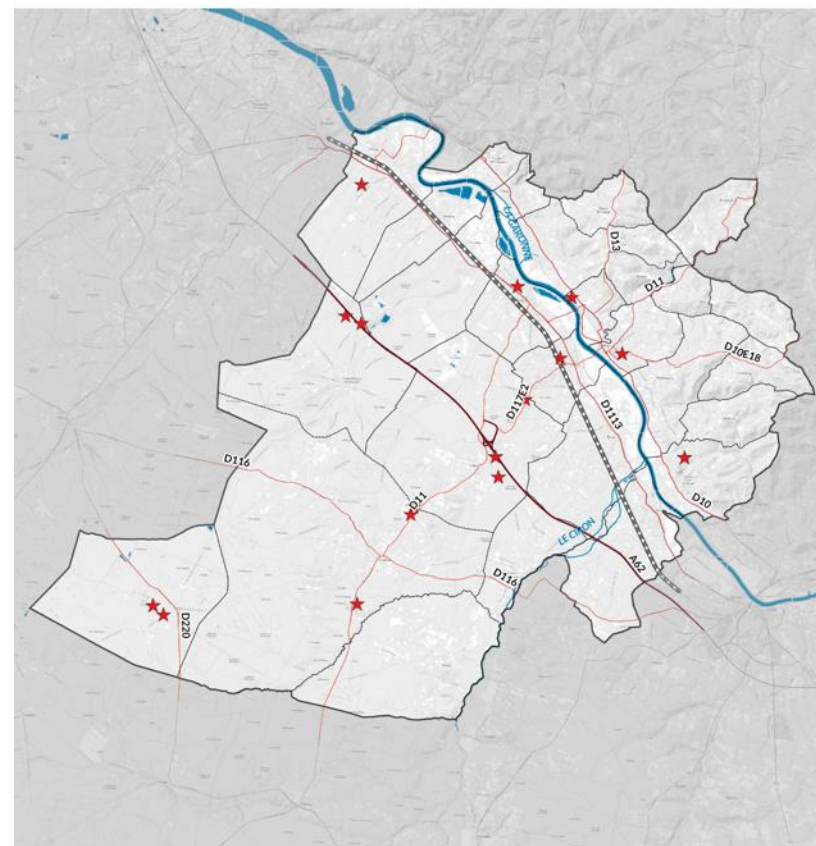
Prendre en compte les zones bruyantes dans le développement, en évitant d'exposer davantage les habitants

Favoriser le rapprochement entre sites d'habitation, d'approvisionnement et d'emploi pour limiter les déplacements

Développer des espaces publics favorisant les déplacements doux

Préserver les zones épargnées par les nuisances sonores et les intégrer aux projets de développement urbain

Prendre en compte les installations d'ondes électromagnétiques dans le développement urbain, en évitant d'exposer les habitants davantage



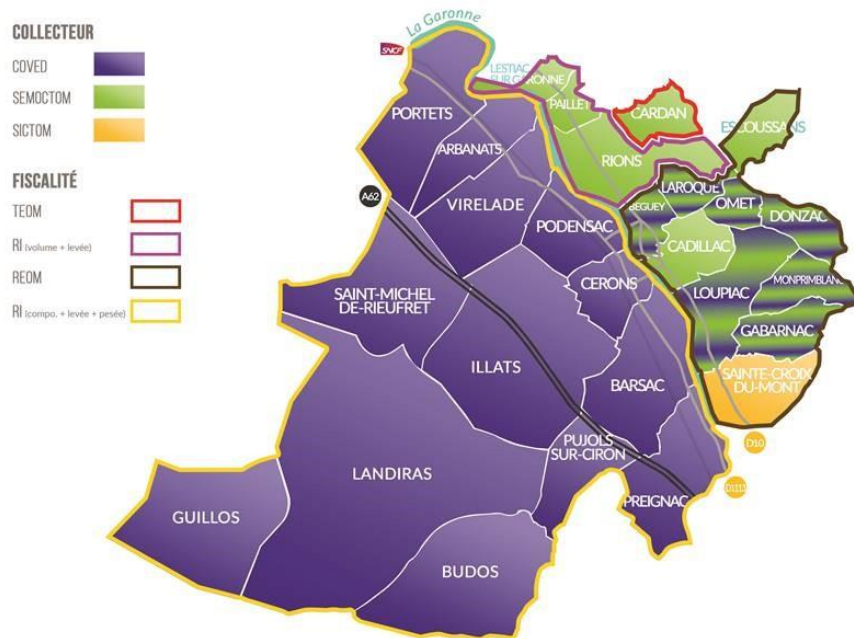
Réactualisation : Ecovia, Janvier 2019.
Source : ANR R (2019).
Fond de carte : IGN, ViaSat, Topo II.

LOCALISATION DES INSTALLATIONS RADIOÉLECTRIQUES

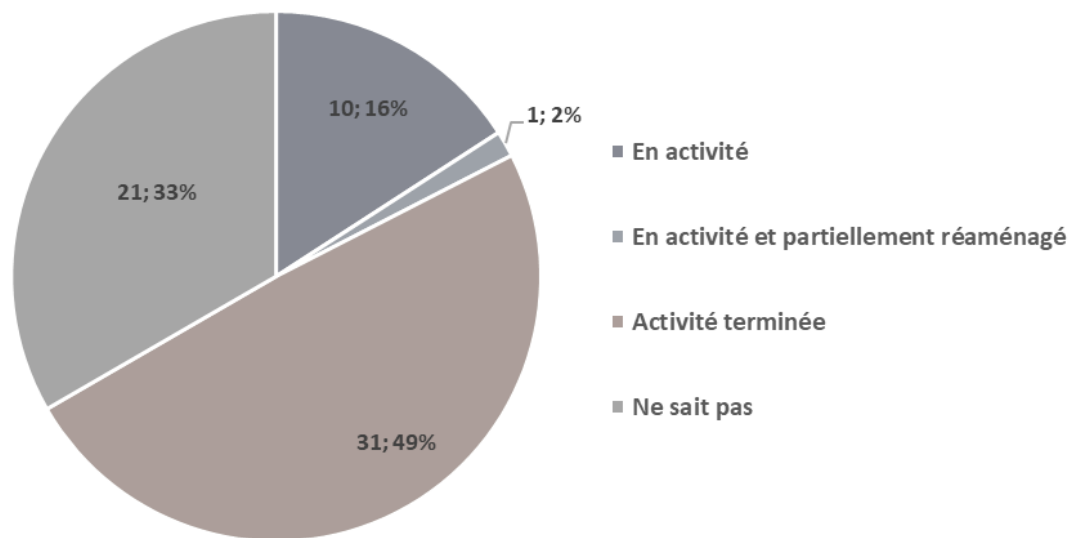
ENJEUX

Concentrer l'urbanisation pour développer et centraliser la collecte

Anticiper les besoins futurs en foncier concernant les aménagements de collecte et de traitement des déchets



ORGANISATION DE LA COLLECTE DES DMA SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES (SOURCE : RPQS 2017)



ÉTAT DE L'ACTIVITÉ DES SITES BASIAS

ENJEUX

Assurer la réhabilitation des sites potentiellement pollués pour éviter leur évolution en friche et prévoir une destination foncière en les intégrant notamment dans la réflexion des zones de projet et de densification

Contrôler et maîtriser l'implantation de nouvelles activités potentiellement polluantes.

ENJEUX

Limiter l'anthropisation et l'imperméabilisation des sols afin de permettre aux écosystèmes d'absorber l'eau et limiter les inondations

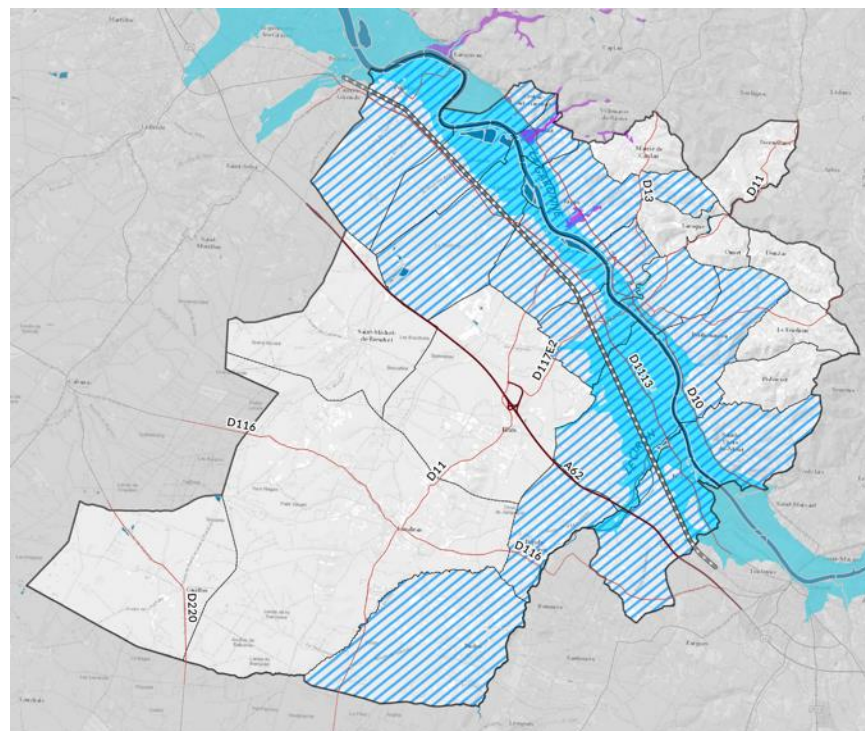
Limiter l'exposition des populations aux risques

Réduire la vulnérabilité des constructions existantes

Prendre en compte le risque de mouvement de terrain

Prendre en compte le risque feu de forêt

Prendre en compte le risque industriel et de transport de matières dangereuses



Éléments de repères :

□ Périmètre du PLUi

□ Limite communale

— Réseau routier

— Réseau ferré

■ Surface en eau

▨ Commune soumise au risque inondation

■ Plan de prévention du risque inondation

■ Zones inondables par débordement de cours d'eau

1. Présentation du déroulement de l'élaboration du PLUi
2. Enseignements du diagnostic et enjeux (extraits)
3. Temps d'échanges

Prochains rendez-vous

- Questionnaire habitants et Questionnaire agricole
 - 20 juin 2019 à Béguey, 18h30
 - 25 juin 2019 à Loupiac, 18h30
 - 26 juin 2019 à Virelade, 18h30
 - 27 juin 2019 à Pujols-sur-Ciron, 18h30
- Contenu identique aux 4 réunions publiques
- Site internet de la Communauté de communes
 - Réunion publique de présentation du Projet d'Aménagement et de Développement durables
 - Temps de concertation dédiés au jeunes "PADD des jeunes"

Merci de votre attention

<https://urbanisme.convergence-garonne.fr>

